

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
auMo
b***26075608***Obligatoire de remplir
si d'entreprise (seul)forme légale,
de pos. al,Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**04 JUIN 2026****Le Greffier**N° d'entreprise : **0456 487 542****Nom**(en entier) : **Médecine pour le Peuple - Marcinelle**(en abrégé) : **MPLP Marcinelle**Forme légale : **Asbl**Adresse complète du siège : **Rue de la Vieille Place 67 6001 Marcinelle****Objet de l'acte : Démissions - Nominations**

"Extrait du procès-verbal de la réunion de l'organe d'administration du 05/05/2026"

L'organe d'administration prend acte de la démission de Sofie Merckx et d'Éric Hufkens de leur mandat d'administrateur, avec effet au 05/05/2026. L'organe d'administration prend acte de la démission de Sofie Merckx de son mandat de membre de l'assemblée générale, avec effet au 05/05/2026. Il est précisé qu'Éric Hufkens demeure membre de l'assemblée générale de l'ASBL.

L'organe d'administration décide de déléguer la gestion journalière de l'ASBL à Fadwa Agday.

"Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du 05/05/2026"

L'assemblée générale élit Mathieu Marchal et Lara Schiavon en qualité d'administrateurs, pour une durée indéterminée.

Le nouveau organe d'administration est composé comme suit : Pauline Boninsegna, Mathieu Marchal et Lara Schiavon.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).